

## Chronologie

## Historique du prieuré de Ris

952 : Fondation du prieuré

978 : Donation (testament) par Amblard, archevêque de Lyon, à Cluny, de la *villa Nimsiacus*, pour que les moines y construisent une celle en l'honneur de St Pierre et de St Benoît.

998 : Bulle du pape Grégoire V confirmant la donation du monastère consacré en l'honneur de la « Mère de Dieu ». Ris est cité parmi les 84 monastères énumérés, ce qui en fait l'une des plus anciennes communautés monastiques clunisiennes.

Fin Xe siècle : construction de l'église du prieuré

1048 : visite d'Odilon de Mercoeur, abbé de Cluny

XI e et XIIIe siècles : le choeur de l'église est agrandi, partie réservée aux moines.

1107 : L'évêque de Clermont confirme le chapitre collégial de Thiers dans la possession de l'église paroissiale (le patron de la paroisse était saint Barthélemy). Mais plus tard l'église ne relevait plus de l'évêque, le curé étant nommé par le prieur.

1131 : Eustache, prieur de Ris, est témoin d'un accord passé entre l'évêque de Clermont Aymeric et Pierre le Vénérable, abbé de Cluny, au sujet de quelques églises.

Avant 1264 : la clôture entoure le prieuré

1279 : 15 moines, des vignobles sont mentionnés

1287 : visite de Simon de Beaulieu, archevêque de Bourges

1324 : Les visiteurs de Cluny ordonnent de réparer l'enceinte à moitié écroulée qui entoure le prieuré.

Les bienfaiteurs du prieuré étaient : les comtes d'Auvergne, les seigneurs de Montboissier, de Chamalières, de Bulhon.

1333 : 20 moines

1346 : Par ordonnance royale, la clôture est transformée en une enceinte qui entoure le prieuré, l'église, le cimetière ; l'abside de l'église est surélevée et fortifiée. (*Guerre de Cent Ans*)

1354 : Procès au Parlement de Paris entre le prieur de Ris, le cardinal Guy de Boulogne, et Aycelin, seigneur de Châteldon à propos de la création des foires de Châteldon (qui concurrencent celles de Ris).

Vers 1364 : Un ancien officier du duc de Berry, Guibert de Marcenat, devenu chef de Compagnies et pilleur de monastères, s'empare du prieuré. Le prieur se plaint au Roi et le brigand, menacé de mort, prend la fuite.

Entre 1406 et 1446 : le prieuré est ruiné – 1437 : l'église n'a « ni vitre ni couverture »

1446 : 12 moines

1453 : Fin de la Guerre de Cent Ans – 1482 : Louis XI recrée des foires

XV e siècle : constructions : adjonction d'une tourelle à la « grosse tour » du prieuré, portail de l'église refait, statue de la Vierge à l'enfant en façade, peintures murales de l'église, construction de la chapelle au sud-est du choeur (sacristie).

**1560** : Le port de Ris : pour la possession du bac, une convention est confirmée entre le prieur de Ris et le seigneur de Limons.

**1560- 1598** : Guerres de Religion : le prieuré subit plusieurs saccages (notamment en 1576) au cours desquels les archives sont brûlées.

**1662** : Louis XIII accorde aux religieux la permission d'établir 3 foires et marchés.

**1669** : 9 moines (le chiffre baisse, effet de la mise en commende)

**Entre 1728 et 1787** : le prieuré ne compte plus que 4 moines.

**1728** : Le Chapitre Général de l'ordre de Cluny envisage de réunir au prieuré de Ris, les religieux de Thiers (au nombre de 3), de Bort (2) et de la sacristie d'Augerolles (1) pour former une conventualité de 10 moines. Ce projet échoue, comme celui similaire de 1750 (à cause de l'opposition des notables de Thiers).

**1729** : Les moines sont accusés de mener une vie scandaleuse : intervention du Cardinal de Fleury, premier ministre, qui charge l'évêque Massillon de remettre de l'ordre.

**En 1767** : un procès-verbal du procureur de la sénéchaussée de Riom constate l'état de dégradation des bâtiments et estime le montant des réparations à 1800 livres (la maison conventuelle avait été incendiée).

**Entre 1767 et 1787** : les bâtiments conventuels sont reconstruits.

**En 1767** : le prieuré bénéficiait de 3500 livres de revenus.

Domaines et tènements seigneuriaux : Charnat, Bancherelle, Chez Pelletier.

Le prieuré avait sous sa dépendance un prieuré dans le diocèse de Lyon et un autre dans celui de Limoges.

Le prieur nommait aux cures de : Jussat, Beaumont-les-Randan, Châteldon, Ris, Lachaux, Ferrières, Molles (Allier)

**1772** : convention du bac de Ris ratifiée entre le prieur et le baron de Limons

**1785** : Bac de Ris : le prieur, Joseph Lafont, abandonne ses droits au baron de Limons.

**1787** : le prieuré faisait partie de l'*Ancienne Observance* clunisienne (refus de la réforme de l'*Etroite Observance*) ; par arrêt royal du Conseil d'Etat de 1787 et bref du 4 juillet 1788 du pape, l'Ancienne Observance est complètement abolie, ce qui implique la dispersion des communautés.

**Le 14 juillet 1788** : Un « inventaire du mobilier et autres effets de la maison conventuelle » est fait en présence du « Sieur Lafont prieur commendataire » : « les dits religieux ont déclaré n'avoir d'autres dettes que celles qu'ils ont contracté envers le Sr Mandon de Châteldon, montant d'abord à 6000 livres qu'ils avaient emprunté pour reconstruire leur maison incendiée et sur laquelle ils ont payé celle de 2000 livres, ce qui a réduit la dette à 4000 livres ».

**En 1788**, les revenus étaient de 5575 livres, pour 5461 livres de charge.

Le prieuré distribuait annuellement (les 14 dernières années) 40 septiers de bled, aux pauvres de la paroisse.

En 1788, le dernier prieur, Joseph Lafont résidait à Billom (mais il est décédé à Ris le 2 janvier 1790 et inhumé dans le cimetière de Ris).

**1790- 1792** : Vente des biens du prieuré à la Révolution, comme Biens Nationaux : ils furent vendus 121 970 livres ( somme importante).

